



Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 266 - 5 octobre 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Des nouvelles de Pinar Selek - Page 2
 - 2 - Accueillons Rosen à Paris le 12 octobre à 13h30 - Page 2
 - 3 - Appel à la mobilisation internationale avec les femmes autochtones du Québec et du Canada - MMF Internationale - Page 2
 - 4 - Quand Arthur H s'envoie en l'air avec la maternité des Lilas - Page 5
 - 5 - Manif pour tous, abolition et manipulations tous azimuts : Sandrine Goldschmidt - Page 5
 - 6 - Réforme du congé parental : une égalité femmes/hommes en trompe l'œil : communiqué de presse - CNDF - Page 7
 - 7 - Réduction de la durée du congé parental : une nouvelle mesure d'économie sur le dos des familles déjà lourdement mises à contribution, cela doit cesser ! - UFAL - Page 7
 - 8 - « Nous » et « elles »: Un autre monde populaire, les aides à domicile - Christelle Avril - Mediapart.fr - Page 8
 - 9 - Leur dignité c'est la notre : Défendons là ! - Amendements au projet de loi 2014 sur le droit d'asile - passerellesbuissonniere Lyon - Réseau Tiberius Claudius - Page 12
 - 10 - Des Juifs ultra-orthodoxes sèment la zizanie dans l'avion : 11 heures de retard - Page 13
 - 11 - Les jurées du Femina refusent de siéger à l'Hôtel Meurice - Alain Beuve-Méry - Le Monde
 - 12 - Elections sénatoriales 2014 : une progression de la parité freinée par des « stratagèmes anti-parité » - HCEfh - Page 14
 - 13 - Table ronde/Débat « Femmes artistes, Femmes engagées » - Présage - Paris - 8 octobre
 - 14 - Débat « Le féminisme est-il soluble dans le nationalisme ? » - Paris - 10 octobre
 - 15 - Séminaire le 10 octobre à Paris : « L'approche de genre dans le développement durable et la solidarité internationale » - Page 15
 - 16 - Conférence/débat « La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), une lecture genrée » - Adequation - Paris - 14 octobre - Page 15
 - 17 - Réunion « Femmes et politique au Maghreb » - Paris - 18 octobre - Page 16
 - 18 - « Quelle prise en charge aujourd'hui pour les femmes excisées ? » - GAM'S - Page 16
 - 19 - « Offensives pour l'égalité » - Assises de l'IEC2014 - Institut Émilie du Châtelet - 6 et 13 octobre - Page 16
 - 20 - Colloque : « Femmes, écriture, handicap » - FDFA - Paris - 18 oct /9h-18h - Page 17
 - 21 - Conférence internationale : « Prostitution et traite des êtres humains dans le monde : une exploitation des plus vulnérables» - The Coalition for the Abolition of Prostitution (CAP international), Mouvement du Nid and Fondation Scelles - Paris - 12 novembre - Page 17
 - 22 - Livre : Femmes du Monde - Mères du Nouveau Monde - Véronique Cloître - Page 18
 - 23 - DVD : Je t'ai dans la peau - Jean-Pierre Thorn - Page 18
-

MOBILISATIONS

1 - Des nouvelles de Pinar Selek

La 9^{ème} Cour de Cassation d'Ankara (Turquie) a annulé la condamnation à perpétuité, le 11 juin 2014, de la sociologue féministe. Le 3 octobre, après 16 ans de combat contre l'acharnement judiciaire, le procès contre Pinar Selek a recommencé puisque l'affaire est renvoyée devant une nouvelle Cour Pénale. Les avocat-e-s ont demandé à pouvoir être entendu sur le fond du dossier et ont eu gain de cause. Le procès reprendra le 5 décembre.

Bonne nouvelle en attendant : Le mandat d'arrêt contre Pinar Selek est levé, et le juge reconnaît l'annulation de la perpétuité prononcée par la cassation !

2 - Accueillons Rosen à Paris le 12 octobre à 13h30

Accueillons Rosen à Paris le 12 octobre à 13h30

Place Saint Philippe du Roule
8^{ème} arrondissement

Les 60 associations du collectif **Abolition2012** vous invitent à accueillir Rosen Hicher à Paris le dimanche 12 octobre, à l'issue de sa marche de 800 km pour l'abolition du système prostitutionnel. Vous pouvez vous joindre à Rosen quand vous voulez :

- Entrée dans Paris : prévue à 10h45 par la porte d'Orléans
- Passage de la Seine : vers 12h30 au pont des Invalides
- Arrivée à son premier lieu de prostitution : 22 rue du Colisée, vers 13h
- Rassemblement d'accueil : à 13h30 place Saint Philippe du Roule
- Marche revendicative vers le Sénat - 15h-17h

Associations, militant-es et sympathisant-es marcheront avec Rosen jusqu'au Sénat pour demander l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.

Plus d'infos sur Rosen et sa marche pour l'abolition :

Blog de soutien <https://marchepourlabolition.wordpress.com/>

Sur facebook <https://www.facebook.com/abolition2012?ref=hl>

Sur twitter @abolition2012#enmarcheavecRosen

Sur facebook <https://www.facebook.com/abolition2012?ref=hl>

INTERNATIONAL

3 - Appel à la mobilisation internationale avec les femmes autochtones du Québec et du Canada - MMF Internationale

Pourquoi se mobiliser le 4 octobre ?: Dénoncer la disparition et l'assassinat des femmes autochtones au Canada. En 2010, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) avait recueilli des données sur la disparition et la mort de plus de 580 femmes et filles autochtones au Canada au cours des 20 dernières années. Une étude récente (mai 2014) de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) a répertorié 1 017 cas de femmes autochtones assassinées entre 1980 et 2012 et 169 cas de femmes autochtones disparues depuis 1952. Les chiffres réels sont beaucoup plus élevés que les données disponibles.

Les femmes autochtones représentent 16 % des femmes victimes de meurtre et 11 % des

femmes disparues, alors qu'elles ne comptent que pour 4 % des femmes au Canada. 1186 femmes autochtones disparues ou assassinées, c'est l'équivalent proportionnel de 35 000 femmes canadiennes, ou de 8250 femmes québécoises.

La disparition silencieuse de si nombreuses femmes autochtones est une des conséquences du processus de colonisation qui menace les cultures, les langues et le bien-être des communautés autochtones. L'instauration de lois patriarcales marginalisant les femmes autochtones dans leur propre communauté et dans l'ensemble de la société, a mené à une situation où les femmes autochtones souffrent d'une grande vulnérabilité (itinérance, pauvreté, dépendances, perte d'identité, relations violentes, etc.). Elles sont cinq fois plus exposées que les femmes allochtones aux violences, qui perdurent dans un système patriarchal et colonialiste.

Pourquoi les femmes autochtones sont-elles exposées à tant de violences ? : Les femmes autochtones au Canada ont historiquement été dévalorisées, non seulement en tant qu'autochtones, mais aussi tout simplement parce qu'elles sont des femmes. Il est important de reconnaître les effets de la colonisation. Ces derniers existent toujours et continuent à affecter les filles et les femmes autochtones. En comprenant les effets intergénérationnels de la colonisation, nous pouvons commencer à aborder les questions d'actualité et à créer un avenir meilleur pour les filles et les femmes autochtones.

La colonisation a conduit à la construction de l'image de femmes autochtones comme «squaws» sale, obscène, non civilisée et sexuellement déviantes, déresponsabilisant ainsi les hommes qui agressaient sexuellement les femmes autochtones.

Le Canada a mis en place des politiques amenant à ce que l'on peut qualifier de génocide culturel parce qu'elles ont servi à menacer les traditions et la culture autochtone. On peut citer notamment le retrait de milliers d'enfants de leur famille pour les placer dans des pensionnats ou des familles blanches d'adoption, dans le but de les assimiler. De telles pratiques ont eu cours au XXI^e siècle mais se sont prolongées jusque dans les années 1990, ayant pour effet de bouleverser les rôles, les valeurs et les traditions des familles autochtones et d'accroître les taux de dépression, d'alcoolisme, de violence et de suicide dans les communautés autochtones, exposant ainsi les femmes et les filles à plus de risques.

Aujourd'hui, beaucoup de femmes autochtones et de jeunes filles sont contraintes à des situations ou des stratégies d'adaptation qui augmentent leur vulnérabilité à la violence, comme l'auto-stop, la toxicomanie, l'itinérance, la prostitution et les autres formes de travail sexuel, l'implication dans les gangs ou les relations abusives. Un grand nombre d'entre elles sont aussi plus à risque de subir de la violence du fait du fort taux de chômage qui découle des préjugés racistes qui persistent envers les peuples autochtones.

Exiger une enquête nationale pour analyser et enrayer ce phénomène : Femmes Autochtones du Québec (FAQ) et l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) revendentiquent une commission d'enquête nationale, accompagnée d'un plan d'action. Ceci est urgent et impératif! Ces atrocités ne peuvent plus perdurer, les familles des victimes défendent leur droit à obtenir la vérité et la justice. Il faut que les facteurs systémiques, qui favorisent la disparition et l'assassinat des femmes autochtones, soient correctement identifiés et que les individus, processus et politiques responsables du maintien du statu quo - et des dommages subséquents pour les femmes et les filles autochtones - soient dévoilés. Des recommandations et des MESURES de changement sont nécessaires pour améliorer la sécurité des femmes et des filles autochtones de tous les milieux au Canada.

Pourquoi votre solidarité compte ? : Une enquête publique nationale exhaustive sur la violence envers les femmes et les filles autochtones du Canada fournirait l'assurance aux peuples

autochtones que tous les niveaux de gouvernement reconnaissent la gravité de l'enjeu et sont engagés à mettre fin au cycle de violence. Elle permettrait aussi de sensibiliser davantage la population à cette crise des droits de la personne au Canada, que beaucoup de Canadiens et Canadiennes ignorent. L'inclusion des familles autochtones dans le processus d'une enquête publique nationale, de la planification à l'implantation post-rapport, sera primordiale pour le succès de cette activité et assurera que les voix des familles soient entendues. Il est également essentiel que cette enquête permette aux associations de femmes autochtones d'être entendues, étant donné les nombreuses informations qu'elles ont recueillies au fil des années.

Parce que vos sœurs canadiennes, autochtones et allochtones, ont besoin d'être soutenues ; Parce qu'il nous faut mettre une pression internationale sur le gouvernement canadien ; Parce que les recommandations exprimées par l'ONU ne suffiront pas si elles ne sont pas relayées par les voix des femmes du monde entier : L'AFAC a porté la question des meurtres et des disparitions de femmes et de filles autochtones à l'attention de plusieurs organismes internationaux. Suite à ces appels à l'aide, en 2011, le Comité des Nations unies sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a réclamé au gouvernement canadien une enquête publique nationale sur la disparition et l'assassinat des femmes autochtones au Canada.

En 2013, cette demande a été renouvelée par James Anaya, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, lors de sa visite au Canada. Cependant, les recommandations des organismes internationaux n'ont pas suffi à convaincre le gouvernement canadien de lancer cette enquête. Il est grand temps que les choses changent et pour cette raison, les femmes autochtones et allochtones du Canada ont besoin du soutien des femmes du monde entier pour accroître la pression sur le gouvernement. La force d'un réseau militant issu de la société civile comme celui de la Marche mondiale des femmes est de démontrer aux gouvernements et à la population que peu importe où nous vivons sur la planète, nous sommes des milliers à refuser l'exploitation du corps des femmes et les oppressions que nos sœurs vivent au nom du sexism, du patriarcat, de la colonisation et du racisme.

On ne peut plus attendre. Il faut convaincre le gouvernement canadien que le monde entier le regarde. Et pour cela, votre voix va faire la différence ! Nous vous invitons à signer la lettre ouverte adressée au gouvernement canadien pour appuyer la demande des femmes autochtones d'une enquête publique.

Envoyez la lettre à l'adresse postale: Stephen Harper, Premier Ministre du Canada 80, rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1A 0A2. Envoyer une copie à : cqmmf2015@ffq.qc.ca ou à notre adresse postale : Fédération des Femmes du Québec 110 rue Ste-Thérèse, bureau 309 Montréal (QC) H2Y 1E6

Comment va se dérouler la mobilisation :

- Au Canada, la commémoration du 4 octobre a débuté en 2006 lorsque Bridget Tolley, craignant que les gens oublient ce qui est arrivé à sa mère Gladys tuée en 2001, a pris l'initiative d'organiser une vigile sur la colline du Parlement canadien, pour rendre hommage à sa mère ainsi qu'à 500 autres femmes et filles autochtones disparues à l'échelle du pays.

Le 4 octobre, à l'occasion de la journée de commémoration pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, des vigiles vont être organisées afin de dénoncer l'indifférence, d'appeler le gouvernement canadien à tenir une commission d'enquête nationale et d'engager tous les citoyennes et citoyens du monde entier dans la lutte pour la décolonisation. Ces vigiles prendront la forme de rassemblements dans des dizaines de villes et villages au Canada. Des bougies seront allumées en mémoire des femmes disparues et

assassinées et des discours seront prononcés par les femmes autochtones. L'objectif est de mettre en lumière une problématique qui touche tout le Canada mais aussi des femmes de partout dans le monde, de faire pression sur le gouvernement canadien pour que les décideurs agissent maintenant face à ces meurtres et disparitions, et enfin appuyer un mouvement de transformation sociale.

• *Dans le reste du monde* : En 2015, nous, les femmes de la Marche Mondiale des Femmes, prendrons à nouveau la rue pour plus de justice dans ce monde. Nous serons des milliers à marcher dans les villes et villages à travers le Québec et le monde dans un vaste mouvement féministe populaire. Nous allons accroître notre résistance face au contrôle de nos corps et de nos territoires par le capitalisme, le patriarcat et le colonialisme.

COMMUNIQUÉS

4 - Quand Arthur H s'envoie en l'air avec la maternité des Lilas

Alors que la maternité des lilas, en lutte depuis 4 ans, tente toujours de sauver son établissement d'une éventuelle fermeture, le Collectif lance une ultime action pour sensibiliser l'opinion publique. Même si Claude Évin a annoncé la non délocalisation de l'établissement à Montreuil, cela ne garantie en rien la reconstruction du projet aux Lilas. Les financements n'ont toujours pas été accordés, ni par l'ETAT, ni par l'Agence Régionale de la Santé et l'avenir est donc très incertain.

Aussi, le 05 octobre 2014 à 10h30 à Nevers, Arthur H (dont les enfants sont nés aux lilas) et cinq salariés de l'établissement sauteront en parachute. Pourquoi une telle action? Pour symboliser une fois encore le courage de ce personnel mobilisé au quotidien malgré des conditions de travail inadmissibles. Pour démontrer si cela était nécessaire que le collectif n'hésitera pas à aller toujours plus haut pour défendre un projet porteur de valeurs fondamentales. Enfin, pour alerter l'opinion publique et la sensibiliser à la campagne participative de grande envergure que lance le collectif, une première en France dans une dimension de soutien à un établissement.

Pour le collectif et Arthur H qui les accompagne, une seule issue possible, la reconstruction de la maternité des lilas aux Lilas!

Contact Presse : 06 65 46 92 13

TEXTES

5 - Manif pour tous, abolition et manipulations tous azimuts : Sandrine Goldschmidt

Je suis extrêmement choquée ce matin devant le titre d'un communiqué de presse de l'Inter-LGBT : "Manuel Valls défilera aux côtés de La manif pour tous dimanche". Evidemment, le premier ministre ne va pas défiler dans les rues auprès de ce mouvement qui se développe sur des valeurs familiaristes et homophobes. En revanche, il a accordé une interview à mon avis assez complaisante avec "la manif pour tous" en disant qu'il faut entendre les mécontentements. En revanche, ce qu'il y dit sur le fond n'est pas en soi un soutien à la manif pour tous. Et l'on assiste des deux côtés à des déformations de la réalité qui ne sont pas acceptables.

Quels sont les faits ? ; Valls réaffirme le soutien au mariage pour tous. Il dit - comme c'est le cas depuis un an, que, pour la Procréation médicalement assistée (PMA) pour les lesbiennes, le gouvernement attend l'avis du comité national d'éthique ; Il réaffirme la volonté de la France d'interdire la GPA (grossesse pour autrui, forme de prostitution reproductive)

A aucun moment il ne dit qu'il va défiler aux côtés de la manif pour tous. Il ne dit pas non plus que la PMA restera interdite. En revanche, assimiler Valls à la LMPT permet d'éviter un débat constructif et intelligent sur les questions fondamentales que pose la GPA. Et permet d'associer toute personne qui ne revendiquerait pas la GPA comme un droit promouvant l'égalité entre homosexuels et hétérosexuels à la Manif pour tous. Ce qui est absolument faux et scandaleux !

Le pire, c'est qu'associer les anti-GPA aux militant-es de la LMPT arrange ces derniers, puisqu'ils tentent eux-mêmes de le faire par des procédés manipulatoires : ils utilisent les formules des abolitionnistes de la prostitution pour faire croire que leur combat est progressiste comme le nôtre. Ainsi, peut-on lire " « L'humain n'est pas une marchandise », là où les féministes abolitionnistes disent « Les femmes ne sont pas des marchandises » ou « Le corps des femmes n'est pas une marchandise », soulignant le côté patriarcal central. Et « Pour l'abolition universelle de la GPA ». Ce qui est évidemment calqué sur notre slogan : « Pour l'abolition du système prostitué » mais n'a rien à voir. Ce qu'il faut, c'est abolir le système prostitué, et interdire le recours à la GPA en fait partie. Utiliser nos formulations est une façon pour eux de nous associer à leur cause alors que nous n'avons rien à y voir et que nous défendons l'égalité de droits pour toutes les familles !

Il faut donc encore une fois redire quelle est notre position, sans les manipulations des uns ou des autres : L'exploitation de la PMA peut poser des problèmes et on peut contester les conditions dans lesquelles on fait subir aux femmes - hétérosexuelles puisqu'elles seules aujourd'hui sont autorisées à recourir à la PMA en France - un « traitement lourd et difficile » pendant les "parcours PMA ; On peut dénoncer des éventuels trafics autour de la PMA, etc, comme on peut dénoncer les trafics qui entourent l'adoption... En revanche, il n'y a aucun problème sur le principe de la PMA, qui demande seulement à des hommes de fournir du sperme et permet à des femmes d'avoir des enfants.

Là où il y a problème, c'est que la loi française soit discriminatoire envers les lesbiennes. Il n'y a en effet aucune raison d'interdire aux lesbiennes d'avoir recours à la PMA si les femmes en couple hétérosexuel y ont droit. C'est alors de la pure discrimination et il faut donc qu'il y soit mis fin.

En revanche, la GPA - qui pour moi est une forme de prostitution reproductive, est effectivement une marchandisation de l'être humain - des femmes, et des enfants. Dans un monde déséquilibré économiquement et sexuellement (les Occidentaux ont la puissance financière, les hommes ont la puissance du patriarcat), la GPA n'est pas autre chose que l'utilisation de femmes comme machines de production d'enfant qu'on exploite pour satisfaire aux "besoins" (non pas au sens irrépressible mais économique de ce que les gens veulent acheter) des personnes "en mal d'enfant". Ainsi, des riches achètent des enfants à des femmes pauvres pour une bouchée de pain et les contraignent à, pendant 9 mois, porter leurs enfants comme si c'était une voiture en cours de fabrication. Les femmes doivent éviter tout lien et attachement avec l'enfant, le lien créé par 9 mois de grossesse est totalement nié, elles sont exploitées 24h/24h et n'ont droit à rien (c'est dans les contrats qui se signent et qui peuvent être rompus si par exemple la femme a bu un verre d'alcool...). Ce qui peut constituer une forme de maltraitance envers les enfants à naître. Les enfants à naître ensuite, sont également dans ce cadre des objets marchands, qui n'ont eux-mêmes aucun droit. D'ailleurs, certains "acheteurs" n'hésitent pas à les abandonner si le "produit fini" ne leur convient pas.

Il est donc essentiel de remettre les pendules à l'heure. Manuel Valls ne défilera pas aux côtés de la manif pour tous. Le gouvernement manque peut-être de courage sur la PMA et est

trop complaisant avec la manifestations de dimanche, ce qui est un très mauvais signe pour les personnes LGBT, je veux bien l'accorder. En revanche, il ne fait que réaffirmer la politique du gouvernement sur la GPA et il a instauré le mariage pour tous et toutes.

De la même manière, les féministes abolitionnistes n'ont rien à voir avec la manif pour tous et je trouve très choquant de laisser croire autre chose, les uns tentant de nous associer à leur combat, les autres s'arrangeant du fait que nous nous y soyons associés, et d'entretenir perpétuellement la confusion entre la PMA et la GPA pour faire passer toute personne anti-GPA pour proche de la Manif pour tous. Au final, ce sont les pro-prostitution qui en tirent les bénéfices...

6 - Réforme du congé parental : une égalité femmes/hommes en trompe l'œil : communiqué de presse - CNDF

Le gouvernement a trouvé une manne financière pour faire des économies : la politique familiale. Ainsi, au nom de l'égalité femmes hommes, il ne propose pas moins que le partage égalitaire du congé parental de 3 ans : 18 mois pour les mères et 18 mois pour les pères. Cette volonté politique se heurte à la réalité des faits : les « bénéficiaires » du congé parental sont dans leur très grande majorité les mères (97 %). En effet, quel père accepterait, sans de solides garanties, de mettre entre parenthèses sa carrière, de risquer de ne plus retrouver de travail, de toucher au maximum 576 € par mois ? Les femmes les plus défavorisées ont vite fait le calcul : entre un salaire inférieur aux hommes, un temps partiel imposé, la fatigue des transports, le paiement de la crèche ou de la nounou, le choix est vite fait. Mais après revenir sur le marché du travail est une véritable galère....

Le choix que fait le gouvernement est une fausse bonne idée. Il pourrait favoriser l'égalité femmes /hommes s'il y avait un véritable service public de la petite enfance avec des tarifs très bas pour les moins riches, une égalité salariale entre les femmes et les hommes, une campagne idéologique de grande ampleur pour le partage des tâches d'éducation et du travail domestique. Ici, le gouvernement table uniquement, pour faire des économies, sur le fait que les hommes ne prendront pas ce congé parental. La suppression du caractère universel de la prime à la naissance en est une autre démonstration.

Tout cela est un véritable marché de dupes.

7 - Réduction de la durée du congé parental : une nouvelle mesure d'économie sur le dos des familles déjà lourdement mises à contribution, cela doit cesser ! - UFAL

L'UFAL n'a jamais été une fervente admiratrice du congé parental, dispositif d'essence patriarcale qui concourt à éloigner les femmes du monde du travail. Nous réclamons en revanche depuis longtemps un véritable plan de développement des places d'accueil du jeune enfant avec une priorité donnée aux solutions d'accueil collectif. C'est pourtant un sentiment de colère que nous tenons à exprimer avant l'annonce probable de la réduction à 18 mois du congé parental pour un des parents de deux enfants ou plus, contrairement aux promesses du gouvernement à la représentation nationale lors de l'examen du Projet de loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Nous considérons en effet qu'une réforme du congé parental ne peut être envisagée qu'après la réalisation de deux préalables : l'égalité salariale H/F et l'augmentation du nombre de places d'accueil du jeune enfant à la hauteur des besoins. Cette décision est donc à mettre en perspective avec l'insuffisance criante de la politique gouvernementale en faveur de l'offre de solutions de garde des jeunes enfants. Avec un objectif annoncé de 275 000 places d'accueil d'ici à 2017 dont seulement 100 000 places de crèche, les ambitions étaient déjà très

éloignées des besoins, estimés par le Haut Conseil de la Famille à 400 000 places. Mais avec la confirmation récente du rebasage du FNAS (Fonds national d'action sociale), c'est un assèchement de 1,4 Md€ du budget consacré à l'investissement dans les établissements d'accueil collectif du jeune enfant qui a été décidé et rend de facto inatteignable l'objectif annoncé en juillet 2013. Les masques tombent et les beaux discours sur l'égalité femmes/hommes ne peuvent plus masquer que la politique familiale sert à nouveau de variable d'ajustement pour atteindre les objectifs d'économies, alors que la « rénovation » de la politique familiale présentée en juin 2013 s'était traduite par un vaste plan d'économie de 2 Md€ sur le dos des familles. Déjà le partage du congé parental à 2 ans $\frac{1}{2}$ pour l'un des parents et 6 mois pour le second était d'emblée considéré comme une mesure d'économie (le congé parental est actuellement à 96% du fait de la mère) tant les conditions n'étaient pas réunies pour faire en sorte qu'une majorité de pères le partage. En le « partageant » à 18 mois pour chaque parent, donc en le réduisant à 18 mois dans l'immense majorité des cas, le gouvernement va ainsi acculer les familles qui y ont recours à se tourner vers des solutions individuelles de garde, pour un coût très supérieur. Nous demandons donc au gouvernement de renoncer à cette mesure austéritaire (la perte pour les familles est évaluée à 400M€) et lui conseillons de choisir des gisements bien plus rentables comme la lutte contre l'évasion fiscale ou la fraude patronale aux cotisations et contributions sociales (20 à 25Md€ selon un récent rapport de la Cour des comptes) plutôt que de détricoter la politique familiale française sans autre objectif que de réaliser des économies.

8 - « Nous » et « elles »: Un autre monde populaire, les aides à domicile - Christelle Avril - Mediapart.fr

Peu visibles médiatiquement et politiquement, les aides à domicile représentent pourtant une part importante des classes populaires salariées. Plus de 500 000 en France, elles exercent dans un secteur où le droit du travail est peu respecté et peu adapté. Terrains de luttes revient sur ces travailleuses en publiant les extraits d'une enquête de Christelle Avril, enseignante-rechercheuse en sociologie à Paris 13. A partir d'une immersion dans une association d'aides à domicile, Christelle Avril nous « fait entrer dans l'univers de ces femmes des milieux populaires » ; elle donne à voir les conditions de travail et d'existence de ces femmes mais aussi les divisions entre immigrées et non immigrées ou en fonction de leur trajectoire sociale. Dans cet extrait (chapitre 6), elle montre de quelle manière une partie de ces femmes fait cause commune contre leur hiérarchie et plus généralement contre les femmes des classes moyennes-supérieures.

Le « nous » au féminin existe aussi dans ces secteurs pour peu qu'on y prête attention. Manier l'humour, l'ironie, la dérision La capacité de ces aides à domicile à manier la parole ne se résume pas à « gueuler » sur la scène publique. À l'instar des groupes d'hommes étudiés dans les années 1970, un bon travail est un travail où les « filles », comme elles disent, peuvent partager une identité qui s'exprime dans des sujets de discussion communs, des « rigolades » et notamment des « blagues » - elles manient l'humour, l'ironie et la dérision - prenant pour cibles les responsables ou certaines personnes âgées et collègues. Dès qu'elles se rencontrent dans la rue ou en réunion, « elles se marrent », et souvent cette expression sert de critère pour désigner une « copine » : « Elle, je l'aime bien, on se marre bien. » Lorsque aucun homme n'est présent, c'est-à-dire la majeure partie du temps, les blagues sont sexuelles. J'en fais les frais à chaque fois qu'elles sont plusieurs autour de moi, comme ce jour où Isabelle Avon prend Dominique Djolovic à témoin : « Alors, ça va, Christelle ? Oh elle a l'air fatiguée la petite, ben, qu'est-ce que tu fais toute la nuit ? »

Tout semble prétexte à rigolades, comme lors de cette formation à l'euro relatée dans les lignes qui suivent. Cette présentation un peu longue d'une scène observée donne à ressentir la nature des relations qui se forment au sein de ce qu'on pourra désormais appeler sans réserve un groupe, et plus précisément un groupe informel puisqu'il ne correspond pas aux découpages de l'organisation du travail : « Laetitia Moreau, 21 ans, diplômée d'un BTS, a été embauchée sous contrat emploi-jeune par la directrice pour s'occuper de la « professionnalisation ». C'est dans ce cadre qu'elle a organisé des formations à l'euro, peu avant le changement de monnaie. Tout concourt à ce que ses rapports avec les aides à domicile soient tendus : son rôle dans l'association, son niveau de diplôme, son jeune âge mais aussi ses maladresses puisqu'elle ne cache pas son mépris pour le travail des aides à domicile. Les aides à domicile qui refusent cette « professionnalisation » ne l'aiment pas du tout et trouvent qu'« elle ne se prend pas pour n'importe qui ». Et elles vont bien le lui faire sentir le jour de cette formation. Mis à part Laetitia Moreau, qui va rester toute la séance debout devant son tableau, sont présentes autour d'une table Véra Pijecki, Alice Monset, Isabelle Gambier, Colette Sifra ainsi que Martine Maillot, Nanda Ambo et Aline Mouaké (et moi-même, Isabelle Gambier m'ayant fait une place entre elle et Véra Pijecki). Les quatre premières font partie de ce groupe informel qui s'oppose à la « professionnalisation » de la directrice. Elles vont rire pendant toute la formation, au point parfois que l'emploi-jeune n'arrive pas à placer un mot. Il faut dire que, pas du tout préparée à cette confrontation, elle commence maladroitement la réunion en exhibant ses titres scolaires et leur dit qu'elles vont « bien y arriver » car « vous êtes quand même pas plus bêtes que la moyenne ». D'emblée, le rapport de force est instauré et l'ironie va dominer toutes les remarques des aides à domicile, qui ne cessent de rire entre elles aux dépens de l'emploi-jeune. Le ton est donné par Colette Sifra (55 ans, ancienne coiffeuse, entrée en 1995 à l'association de Mervans) lorsque Laetitia Moreau dit qu'elle a le baccalauréat, elle lui répond avec un grand sourire : « Nous, on n'a pas le bac, mais c'est pas grave, on a une intelligence naturelle. » Pendant toute la formation, elles tournent en dérision les remarques de l'emploi-jeune. Lorsque celle-ci lance à la cantonade : « Alors, qu'attendez-vous de cette formation ? », Isabelle Gambier (38 ans, ancienne employée de bureau, entrée en 1988 à l'association) lui répond : « Ben, de se reposer ! Vous avez prévu le café au moins ? » Les autres rient et alors que, dans ces situations, Nicole Laporte (la directrice de l'association), maîtrisant les techniques managériales, fait mine de rire avec les aides à domicile, Laetitia Moreau répond maladroitement avec conviction : « Vous ne croyez quand même pas qu'on vous paie pour vous reposer ici trois heures ? » Par cette réponse, elle trahit à quel point elle est éloignée de l'univers des aides à domicile : ces femmes trouvent plus pénible de rester assises autour d'une table à discuter que d'être au travail, comme elles essaient de le faire passer par des remarques (l'une se plaint par exemple du mal de tête que lui donne la formation et qui survient, dit-elle, dès qu'elle ne fait rien). L'emploi-jeune se défend à sa manière, n'arrêtant pas de répéter, lorsqu'elles ont des conversions à faire en euro et que certaines peinent à les faire : « C'est vraiment bêtise pourtant, c'est vraiment bêtise... » Ou alors : « Vos collègues, la dernière fois, étaient pas des rapides, mais elles ont réussi à le faire. » À quoi Isabelle Gambier lui rétorque en riant, révélant une fois de plus l'importance de la force physique dans leurs comportements : « Donnez-moi leurs noms que je leur rentre dedans ! » Tout est prétexte à rire : lorsque Laetitia Moreau apporte une télévision pour passer un film sur l'euro, Alice Monset regarde sa montre et s'écrie : « Parfait, c'est l'heure de Derrick [le feuilleton télévisé]. » Nanda Ambo manque de tomber de sa chaise et Colette Sifra à la cantonade : « On la sort plus celle-là ! » Elles s'amusent à tricher, faisant mine de se copier les unes sur les autres pendant les exercices de conversion. Isabelle

Gambier sort même un convertisseur de son sac et fait ainsi les exercices, sous le regard de ses collègues hilares et jusqu'au fou rire général lorsque l'emploi-jeune s'aperçoit de la tricherie. Le plus frappant pour moi est de voir les aides à domicile qui ont réussi l'exercice se mettre, en réaction aux remarques de Laetitia Moreau, à aider leurs collègues. Colette Sifra aide Martine Maillot qu'elle connaît bien. Et surtout Véra Pijecki, Alice Monset et Isabelle Gambier, qui pourtant ne leur adressent habituellement pas la parole, se mettent à aider Nanda Ambo et Aline Mouaké, arrivées depuis peu d'Angola et qui ont des difficultés à comprendre le français ».

On perçoit dans cet exemple qu'il y a chez ces aides à domicile un rapport de force prioritaire, celui qui les oppose directement à la hiérarchie. Elles sont prêtes à un minimum de solidarité avec leurs collègues pour s'opposer aux femmes diplômées de classes moyennes-supérieures qui encadrent leur travail (l'emploi-jeune mais aussi Nicole Laporte ...) et toutes les femmes sollicitées par la directrice pour son projet de « professionnalisation » : une psychologue qui interviendra un temps, les formatrices). Elles se retrouvent autour d'une identité commune : s'opposer à celles qui encadrent leur travail en « gueulant » publiquement, mais aussi, conformément à leur milieu social, par la blague et la rigolade aux dépens des « supérieures », ce qui est plus rarement mis en évidence chez les femmes dans les études sociologiques.

Un brouillage des relations hiérarchiques : Les alliances que ces aides à domicile nouent avec une partie des employées de bureau de l'association, notamment contre la directrice et Josiane Valor, l'une des responsables du personnel, est un autre vecteur de constitution de ce groupe informel. Souvenons-nous en effet du rôle que jouent les comptables (Carole Migeon et Marie Gunet) lorsqu'elles laissent une partie des aides à domicile, celles qui s'opposent au projet de la directrice, venir jusqu'à leur bureau et demander un acompte sur salaire, alors qu'elles ferment la porte au nez des autres aides à domicile. Ce groupe informel n'existe pas seulement par les relations entretenues entre aides à domicile, il existe aussi à travers les relations électives nouées avec une fraction des employées de bureau de l'association, des personnes âgées et des administrateurs.

Si les aides à domicile peuvent se retrouver en interaction avec tous les membres du personnel de bureau et avec des personnes âgées de milieux sociaux divers, en revanche, elles prolongent ou non ces interactions en fonction des interlocutrices. Lorsqu'elles passent au bureau, elles discutent longuement de façon privilégiée avec celles qu'on a présentées comme leurs alliées (et une fois vérifié que « la chef [Nicole Laporte] n'est pas là ») : les deux comptables, Carole Migeon et Marie Gunet. Jacqueline Bottos et Françoise Duhem se joignent parfois à elles. Certaines passent aussi discuter avec ces responsables du personnel lorsqu'elles sont seules, lors de la permanence du samedi matin. Les discussions les plus longues peuvent avoir lieu dans la rue, les magasins, ou encore dans les transports en commun. C'est notamment à cette occasion qu'elles échangent avec des retraitées, membres du conseil d'administration de l'association. Les affinités de ces aides à domicile avec une partie du personnel de bureau et avec certains membres du conseil d'administration sont particulièrement visibles dans les moments collectifs où le placement est libre, comme lors de la fête du quarantième anniversaire de l'association. Les relations électives concernent aussi certaines personnes âgées. Un bon indicateur de cette relation privilégiée réside dans la façon dont elles m'ont ou non laissée accéder aux personnes dont elles s'occupaient : j'ai mis du temps à comprendre qu'elles ne m'emmenaient pas chez toutes les personnes âgées, prétextant par exemple que « Mme Unetelle n'aime pas les stagiaires ». Elles ne me faisaient rencontrer que les personnes âgées, plus nombreuses, avec lesquelles elles évitent autant que

possible de discuter. Ce n'est qu'au fil des jours passés avec elles qu'elles acceptent de me laisser voir ces interventions où s'est développée une relation plus personnelle. On a là, semble-t-il, une spécificité de la constitution des groupes informels dans le secteur de l'aide à domicile : dans cette situation de travail, les positions hiérarchiques sont brouillées (cf. chapitre premier), de sorte que des employées de bureau ou des personnes âgées peuvent être, dans certains contextes, des alliées avant d'être des patronnes.

Des préférences relationnelles socialement orientées : Les préférences relationnelles de ces aides à domicile ne s'orientent pas au hasard dans l'espace social. Si l'on examine, cette fois à la lumière de la stratification sociale, la façon dont ces aides à domicile sélectionnent les personnes âgées pour lesquelles elles travaillent et comment elles façonnent leurs postes de travail, plusieurs constantes ressortent.

Dès qu'une employée de bureau les envoie travailler chez une personne âgée dont le logement est insalubre, elles courent « gueuler » au bureau. Elles refusent de ce fait d'être en contact avec les personnes âgées des fractions les plus marginales des classes populaires. Elles acceptent en revanche de travailler pour des personnes relativement riches (professions libérales, cadres, femmes de grands patrons), mais c'est généralement dans ce cas qu'elles refusent les discussions. Elles font le ménage et évitent autant que faire se peut les interactions susceptibles de les rabaisser. Et c'est seulement si ces personnes âgées veulent à tout prix entrer en relation avec elles, ou bien si leurs proches veulent leur confier des tâches de soin où le contact sera inévitable, qu'elles se plaignent au bureau. En revanche, les personnes âgées qu'elles font tout pour garder, et avec lesquelles elles nouent des relations, se situent dans les classes populaires stables et chez les « petits-moyens ».

Ces personnes âgées ont en commun d'être proches du pôle des petits patrons : ce sont d'anciennes petites patronnes, des femmes d'anciens petits patrons ou bien d'ouvriers dans l'artisanat, certaines ont seulement été employées dans les petits commerces. La nature de ces préférences relationnelles implique également un tri au sein des employées de bureau de l'association et des membres retraitées du conseil d'administration, privilégiant celles qui sont le plus proches du pôle des petits patrons, entre classes populaires et classes moyennes. Si Françoise Duhem et Marie Gunet ont un baccalauréat, en revanche, Jacqueline Bottos, elle-même ancienne aide à domicile, n'a aucun diplôme et Carole Migeon possède un CAP en comptabilité⁴. Elles n'ont pas le concours d'adjoint administratif, la première refusant de le passer, la seconde ayant échoué deux fois (« car je ne sais pas écrire sans fautes », dit-elle). À part Marie Gunet, toutes ces employées de bureau ont par ailleurs été recrutées à la mairie de Mervans grâce à leur réseau dans la droite traditionnelle locale. Elles sont, tout comme les membres du conseil d'administration, anciennes commerçantes de Mervans, particulièrement liées au petit patronat local. Les beaux-parents de Jacqueline Bottos étaient commerçants, et son fils est actuellement en apprentissage dans une petite entreprise locale. Le mari de Carole Migeon, mécanicien, travaille dans un garage de Mervans, et elle parle constamment des difficultés du patron de son mari, comme si le garage était le leur. Le mari de Françoise Duhem vient de créer son entreprise d'électronique à Mervans et son fils est également en apprentissage dans une petite entreprise de la ville. Bref, celles - personnes âgées, membres du conseil d'administration et employées de bureau - avec lesquelles ces aides à domicile se laissent aller à discuter longuement sont proches du pôle du petit patronat, certaines nettement inscrites dans les milieux populaires (les personnes âgées, certaines employées de bureau) et d'autres un peu plus du côté des classes moyennes (les membres du conseil d'administration, certaines employées de bureau).

Il ne s'agit pas d'affirmer que les affinités sociales annulent ici les différences de positions

hiérarchiques, brouillées mais réelles, entre ces femmes : les moments de tension entre les aides à domicile et ces personnes âgées ou employées de bureau existent. Néanmoins, on peut dire que l'ensemble de ces femmes ont avant tout des relations sociales marquées par les rigolades et les discussions et ont pour cible commune, à cette occasion, les femmes diplômées de classes moyennes-supérieures qu'elles côtoient ainsi que les autres aides à domicile.

9 - Leur dignité c'est la notre : Défendons là ! - Amendements au projet de loi 2014 sur le droit d'asile - passerellesbuissonniere Lyon - Réseau Tiberius Claudius

Un projet de loi réformant le droit d'asile sera discuté cet automne à l'Assemblée Nationale. Il a pour fil conducteur la réduction des délais de traitement des demandes d'asile. 45 935 personnes ont déposé une première demande d'asile en 2013 selon les chiffres de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). Cela représente 0,7 demandeurs pour 1000 habitants. La volonté affichée de traiter dans des délais rapides la demande d'asile vise en premier lieu à "fluidifier" le système d'hébergement des demandeurs d'asile, qui ne compte pas assez de places.

Cette volonté de raccourcir le temps d'instruction et de décision ne doit pas occulter le temps nécessaire à l'élaboration du « récit » produit pour les instances en charge de l'asile, et le respect de la vulnérabilité des personnes. Ce temps et les conditions nécessaires sont prévus par le Protocole d'Istanbul, élaboré en 1999 et intégré à la directive européenne sur l'asile (directive Procédure).

Du temps nécessaire à la personne qui demande l'asile pour l'élaboration de son récit. : Il est rare qu'une personne qui a dû fuir puisse faire immédiatement le récit détaillé de ce qui l'a obligée à fuir. Passé le temps actif, celui de la fuite, et après son arrivée dans un pays d'accueil, elle subit souvent un temps dit de sidération psychique. Pour certains, la sidération est un passage, pour d'autres, l'atteinte est telle qu'elle entraîne un syndrome d'auto-exclusion, au cours duquel le sujet s'absente en quelque sorte de lui-même pour s'arrêter de souffrir. (cf. « le syndrome d'auto-exclusion » - Docteur Jean Furtos).

Lors d'un récit précoce, il apparaît que certains propos sont confus ou lacunaires. Une femme va par exemple pouvoir dire qu'elle a été emmenée, frappée, violée, ou faire entendre qu'elle l'a été, mais ne pourra dire par qui, combien de fois, décrire le lieu. Toutes les études concordent à dire que ces lacunes ou ces condensations du récit sont plutôt des traces d'un récit authentique alors qu'elles sont souvent considérées comme une marque de falsification par des instances en charge de l'examiner.

Parmi ceux qui demandent l'asile après avoir fui leur pays, beaucoup sont des personnes surprises par la violence collective ou celle d'individus isolés ou groupés. Elles n'avaient jamais imaginé la possibilité de cette violence ou qu'elles en seraient victimes. D'autres ont été pris dans cette violence alors qu'ils étaient militants ou résistants.

L'expérience des camps pendant la seconde guerre mondiale a montré que ceux qui ont été déportés pour faits de résistance s'en sont moins mal sortis psychiquement que ceux qui l'ont été parce qu'ils étaient juifs, tziganes ou homosexuels. Les premiers, il s'agissait de les punir pour ce qu'ils avaient fait, les seconds de les détruire pour ce qu'ils étaient.

Aujourd'hui, quand un militant ou un résistant doit fuir son pays, cette fuite se relie à ses engagements et elle avait plus ou moins clairement été envisagée comme conséquence éventuelle de son action. Mais quand une personne a dû fuir parce que la violence du système, la guerre civile ou les violences interethniques en font brutalement une victime, la violence subie surgit sans avoir été même imaginée auparavant. Elle n'est alors qu'arbitraire et son

impact psychique est d'autant plus grave.

Le respect de la personne qui demande l'asile : La personne peut souhaiter être auditionnée à huis clos (actuellement à la discréction du président d'audience), sans public dans la salle, sans compatriote susceptible de l'entendre, afin de pouvoir évoquer des faits intimes graves, ce qui lui serait impossible si l'audience est publique.

C'est pourquoi nous proposons : qu'il soit fait droit au réexamen d'une demande d'asile, non seulement en cas d'apparition d'éléments nouveaux comme le prévoit la loi, mais également lorsque la personne n'a pas été en capacité d'évoquer les traumatismes subis dans sa première demande ; que le huis clos soit accordé de plein droit devant la Cour Nationale du Droit d'Asile, dès lors que le requérant le demande : il n'est pas normal aujourd'hui qu'une femme doive parfois choisir entre témoigner d'un viol devant son mari au risque d'être répudiée, ou se taire au risque d'être expulsée.

10 - Des Juifs ultra-orthodoxes sèment la zizanie dans l'avion : 11 heures de retard

11 heures qui ont du paraître une éternité. Des passagers juifs ultra-orthodoxes d'un vol New York-Tel-Aviv ont fait vivre au reste des passagers "un véritable cauchemar", a rapporté vendredi 26 septembre la presse israélienne. La raison : ils ont refusé de prendre place à côté de femmes.

Les passagers du vol de la compagnie israélienne El Al, en provenance de New York et qui se rendaient en Israël pour passer le Nouvel An juif, ont atterri, mercredi 24 septembre, à l'aéroport Ben Gourion, après "11 heures de cauchemar", a témoigné l'une des passagères citée par le site internet d'information israélien "Ynet".

Debout dans l'allée centrale : Avant le décollage, voyant qu'ils devaient s'asseoir à côté de femmes, plusieurs passagers ultra-orthodoxes ont demandé à leurs voisines de changer de place, allant même jusqu'à proposer de l'argent à celles qui étaient réfractaires à cette idée. Sans arrangement possible, ces hommes, strictement religieux, ont donc refusé de s'asseoir et sont restés debout dans l'allée centrale, causant un important retard, puisque le commandant de bord a refusé de décoller tant que les passagers ne seraient pas assis, rapporte "Ynet".

11 - Les jurées du Femina refusent de siéger à l'Hôtel Meurice - Alain Beuve-Méry - Le Monde

Les douze femmes, écrivains et critiques littéraires, membre du jury Femina, ont rendu public la première sélection de treize romans français et quatorze étrangers en lice pour ce prix qui sera décerné le 3 novembre. Mais elles ont aussi décidé de faire un coup d'éclat, en boycottant l'Hôtel Meurice, le palace parisien où elles avaient trouvé refuge, depuis que l'Hôtel Crillon est fermé pour cause de travaux.

Pour les jurées du Femina, la décision remonte au mois de juin, au cours des réunions préparatoires à l'établissement des listes et fait suite à la décision prise le 30 avril par le richissime sultan du Brunei, propriétaire du Meurice, d'instaurer la charia dans son pays.

La décision a été prise à l'unanimité des douze membres. Pour l'écrivain et animatrice de radio Paula Jacques, présidente en exercice du jury, « un prix de femmes ne peut pas trouver ce choix anecdotique », a-t-elle expliqué. C'est pourquoi « après les déclarations du sultan de Brunei, propriétaire de l'hôtel Meurice, qui réclame pour ses sujets le rétablissement de la charia, le jury Femina, abandonnant le Meurice, a décidé de revenir pour décerner ses prix au Cercle Interallié », ont écrit les jurées dans un communiqué.

La Dorchester Collection, propriété du sultanat de Brunei, comprend dix hôtels de prestige

dont le Plaza Athénée et le Meurice à Paris, le Dorchester à Londres ou le Beverly Hills Hotel à Los Angeles. En Californie, plusieurs associations de défense des droits des femmes et un certain nombre d'artistes ont déjà appelé depuis le printemps ne plus fréquenter les palaces détenus par le sultan de Brunei, tant que les autorités du pays ne seraient pas revenues sur l'application de la loi islamique qui prévoit notamment la flagellation pour les femmes qui pratiquent l'avortement. Cette campagne a été amplifiée sur les réseaux sociaux.

Parmi les 13 romans français sélectionnés figurent un titre commun avec le Goncourt, *Tristesse de la terre*, d'Eric Vuillard (Actes Sud), deux avec celle du Renaudot, *Joseph de Marie-Hélène Lafon* (Buchet Chastel) et *Autour du monde*, de Laurent Mauvignier (Minuit), et quatre avec celle du Médicis (*Claudie Hunzinguer*, Laurent Mauvignier, Antoine Volodine et Valérie Zénatti). Parmi les 14 romans étrangers, figurent notamment l'américain James Salter pour *Et rien d'autre* (L'Olivier) et l'écrivain irlandais Sebastian Barry, auteur de *L'Homme provisoire* (ed. Joëlle Losfeld)

12 - Elections sénatoriales 2014 : une progression de la parité freinée par des « stratagèmes anti-parité » - HCEfh

Suite aux élections sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014, le Sénat compte désormais un quart de femmes. Le pourcentage de femmes sénatrices a légèrement progressé passant de 22 % à l'issue des élections de 2011 à 25 % aujourd'hui : 10 femmes de plus font leur entrée au Palais du Luxembourg (87 femmes sur 348 sièges de sénateurs en 2014, contre 77 en 2011).

Cette avancée timide de la parité aurait dû être plus importante. En effet, la loi du 2 août 2013, en étendant le scrutin proportionnel aux départements ayant trois sièges à pourvoir - contre quatre précédemment - a conduit à ce que les obligations paritaires s'appliquent désormais à près des trois quarts des sièges - contre la moitié précédemment. Or, comme cela a pu être observé et analysé lors des précédentes élections, dans un certain nombre de départements concernés par le scrutin de liste, des sénateurs sortants ont préféré conduire une liste dissidente et, ainsi, être tête de liste, plutôt que d'être placés en troisième position, derrière une femme. Trop souvent placées en deuxième position, les femmes ont alors vu leurs chances d'élection, voire de réélection, s'éloigner.

Le HCEfh appelle les partis politiques à condamner ces stratagèmes anti-parité, et à prendre courageusement les mesures nécessaires. L'article 4 de la Constitution prévoit en effet que les partis politiques contribuent à la mise en œuvre du principe de parité. Un levier puissant est à la disposition des partis politiques pour marquer leur opposition à ces stratégies irrespectueuses de la parité : il s'agit du non rattachement sénateur élu sur une liste dissidente au groupe politique dont il est issu.

Alors que la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes porte le principe de parité dans toutes les sphères de la société, le HCEfh poursuivra ses réflexions en cours pour formuler des propositions de réforme à même d'accélérer la progression de la parité - notamment dans les assemblées parlementaires. Le partage à égalité du pouvoir de décision et de représentation est un enjeu démocratique fondamental.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

13 - Table ronde/Débat « Femmes artistes, Femmes engagées » - Présage - Paris - 8 octobre

Les femmes artistes participent activement à l'avancée de la cause féministe de par leur

message d'émancipation et la mise en avant dans leur travail de leur identité. Elles initient dans l'espace public un renouvellement de l'image de la femme, de son corps et de ses ambitions. Qui sont ces femmes et comment vivent-elles leur engagement féministe dans leur art ? Comment ont-elles dépassé les interdits et tabous socio-culturels, et, encore aujourd'hui, quels sont les freins à leur expression artistique ?

Regards de femmes sur un combat toujours d'actualité.

Table ronde avec : Geneviève Fraisse, philosophe, historienne de la pensée féministe, directrice de recherche au CNRS, membre du conseil scientifique de PRESAGE a notamment enseigné à Sciences Po et écrit A côté du genre, sexe et philosophie de l'égalité (Le Bord de l'eau, 2010) <https://cnrs.academia.edu/genevieveFraisse> ; Hyacinthe Ravet, sociologue et musicologue, Maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université Paris-Sorbonne, a notamment écrit Musiciennes, enquête sur les femmes et la musique (Editions Autrement, 2011) ; Jam Rostron, chanteuse et leader du groupe Planningtorock.

Animée par Jeanne-Martine Vacher, journaliste, directrice éditoriale des sites melozzoo.org et decibels-blog.jeannemartinevacher.com

Entrée libre, réservation obligatoire au 01 58 71 01 01 ou sur www.festival-idf.fr

Mercredi 8 octobre à 19h30, Sciences Po, Paris 7e - Amphithéâtre Chapsal

<http://www.programme-presage.com/details/events/table-ronde-debat-femmes-artistes-femmes-engagees-461.html#sthash.f2zWkTaw.dpufemail>

14 - Débat « Le féminisme est-il soluble dans le nationalisme ? » - Paris - 10 octobre

En France comme en Europe, les débats concernant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'accès aux droits des lesbiennes et des gays a donné lieu à des affrontements politiques qui ont fait resurgir les figures historiques de l'extrême droite et de la droite classique. Elles donnent lieu à deux modèles politiques : l'arabe et le musulman comme synonyme de terrorisme et de délinquance, et celui du retour au fantasme juif, associé à l'homosexualité comme figure de la décadence. S'ajoute à ces poncifs la question du nationalisme. Le féminisme (et/ou le lesbianisme) comme projet social de résistance et d'émancipation se trouve ici confronté à des questions qui ne sont pas si nouvelles, déjà soulevées dans les années 1980 et 1990 dans certains cercles universitaires et dans des mouvements sociaux. Néanmoins dans le contexte actuel, l'hétérosexisme, le classisme, le racisme et l'antisémitisme, se trouvent au centre du système capitaliste en tant que formes structurelles d'oppression.

Pour plus d'informations : <http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article729>

Librairie Violette and CO.

15 - Séminaire le 10 octobre à Paris : « L'approche de genre dans le développement durable et la solidarité internationale »

L'objectif est une introduction aux enjeux actuels de l'approche de genre en matière de développement durable et de solidarité internationale, avec une vision à la fois globale (notamment dans le cadre «post 2015» de définition de nouveaux objectifs internationaux de développement durable) et pratique (mise en œuvre du genre dans des projets). →

Informations, inscriptions : <http://www.adequations.org/spip.php?article2155>

16 - Conférence/débat « La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), une lecture genrée » - Adequation - Paris – 14 octobre

Cette conférence fait suite à la parution du « Guide pour la mise en œuvre de la Convention

des droits de l'enfant à partir de l'approche de genre », dont Adéquations propose de nouveaux extraits en ligne. L'approche par la CIDE peut être utile à de nombreux acteurs dans les champs de l'éducation à la citoyenneté, au développement, à la solidarité internationale et à la paix, défenseur-es des droits des enfants, défenseur-es de l'égalité femmes-hommes, élu-es et agent-es de la fonction publique...

Mardi 14 octobre, de 18 à 20h30 , Mairie du Xe arrondissement, 72, rue du Faubourg-Martin, Salle des fêtes ; métros : Château d'eau, Jacques Bonsergent, Gare de l'Est, Strasbourg St Denis. Informations, inscriptions : <http://www.adequations.org/spip.php?article2168>

17 - Réunion « Femmes et politique au Maghreb » - Paris - 18 octobre

Réunion d'informations et de réflexion sur les récentes luttes des femmes dans les trois pays du Maghreb - plus précisément, depuis les soulèvements dans les pays du monde arabe.

Il s'agira d'évoquer les mouvements de femmes, leurs actions, leur investissement dans l'arène politique et ses effets sur leur situation, la place des mouvements féministes dans les luttes sociales et politiques : autrement dit, comment la demande de changement de l'ordre patriarcal s'inscrit-elle dans les luttes politiques ?

Ouverture : objectifs du débat et présentation des intervenant-es et de leurs associations : Éclairages sur la situation politique au Maghreb : Tahar Zaïd, ACDA ; Où en est le féminisme en Algérie ? : Sanhadja Akrouf , APEL-Égalité.

Rôle des femmes dans les mouvements sociaux et politiques et revendications des féministes au Maroc : Fatima Har, Ailes Femmes du Maroc ; Les femmes dans le processus révolutionnaire en Tunisie , Rania Mahdjoub, Unies vers Elles ; Discriminations subies par les femmes maghrébines du fait de leur statut personnel par Fouzia Hamhami

Synthèse des interventions et des débats : Ferdaous, une voix en enfer de Nawal Saadaoui, lecture par Saadia Maani, comédienne

18 octobre 2014de, 14h à 18h, Maison des Associations du 12^e, 181 Avenue Daumesnil, métro : Daumesnil

18 - "Quelle prise en charge aujourd'hui pour les femmes excisées ?" - GAM'S

Dans le cadre d'une conférence organisée par l'équipe de l'Unité de soins des femmes excisées de l'Hôpital Bicêtre, le GAMS interviendra sur le thème "Quelle prise en charge aujourd'hui pour les femmes excisées ?".

Mardi 14 octobre, 20h. Lieu : 78 rue du Général Leclerc, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

19 - « Offensives pour l'égalité » - Assises de l'IEC2014 - Institut Émilie du Châtelet - 6 et 13 octobre

Pour ses 7èmes Assises, l'IEC a choisi de mettre en valeur les offensives pour l'égalité, notamment en faveur des études de genre, particulièrement attaquées depuis 2011. Comment les associations féministes et le monde universitaire se sont-ils mobilisés pour répondre à la désinformation sur le concept de genre et sur la pédagogie de l'égalité ? Quels sont les enjeux tant politiques qu'universitaires et scientifiques de ces initiatives ? La confrontation d'expériences devra permettre d'affûter des stratégies offensives.

6 octobre 2014 • 14 h - « Vive le genre »

Table ronde 1 : Troubles devant le genre : Sandra Boehringer, histoire grecque, Université de Strasbourg ; Colette Coffin, directrice d'école primaire, Paris XXe ; Marlaine Cacouault, sciences de l'éducation, université de Poitiers ; Marie Leroy, chargée de mission Droits des

femmes, Ville de Saint-Denis

Table ronde 2 · Le genre "pour tous": Chahla Chafiq-Beski, sociologue et écrivaine, directrice de l'ADRIC ; Nadine Plateau, co-fondatrice du réseau Sophia, Belgique ; Une militante de « La Barbe » ; Dimitri Lentulus, proviseur adjoint du lycée polyvalent d'Alembert, Paris XIXe

13 octobre 2014 · 14 h : Politiques d'égalité

Table ronde 3 · L'égalité : un sport mondial pas comme les autres : Pilar Aguilar Carrasco, critique de cinéma ; Elisabeth Elgán, historienne, Université de Stockholm ; Manon Tremblay, politiste, Université d'Ottawa ; Neil Datta, The European Parliamentary Forum on Population and Development ;

Table ronde 4 · Quelle éducation à la sexualité ? : Aurore Le Mat, sociologie, Science-po Lille ; Elise Devieilhe, sociologie, université de Caen ; Véronique Séhier, Planning familial

Lundi 6 et 13 octobre de 14h à 20h, Université Paris Diderot, amphithéâtre Buffon 15 rue Hélène Brion 75013 Paris. Si vous n'êtes pas inscrit-es, il est encore temps de le faire, uniquement par le formulaire sur le site internet : <http://www.institutemilieduchatelet.org/assise-detail?id=238>

20 - Colloque : « Femmes, écriture, handicap » - FDFA - Paris - 18 oct /9h-18h

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA) lance sa quatrième édition des Feuilles d'Automne sur le thème "Femmes, écriture, handicap". Ce rendez-vous littéraire vise à conjuguer féminisme et handicap. La journée sera ponctuée par des tables rondes et des interventions dont celles de Benoîte Groult, Françoise Héritier et Michelle Perrot.

Plus d'informations / Traduction en LSF, vélotypie, boucle magnétique, programmes en braille ou en caractères agrandis

Lieu : Maison Internationale de la Cité Universitaire de Paris - Espace Adenauer - 17, boulevard Jourdan

21 - Conférence internationale : « Prostitution et traite des êtres humains dans le monde : une exploitation des plus vulnérables» - The Coalition for the Abolition of Prostitution (CAP international), Mouvement du Nid and Fondation Scelles - Paris - 12 novembre

La Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP international), le Mouvement du Nid et la Fondation Scelles sont heureux de vous inviter à leur conférence internationale intitulée « Prostitution et traite des êtres humains dans le monde : une exploitation des plus vulnérables ». Cette conférence internationale inédite inclura quatre panels stratégiques :

Panel 1 : la prostitution : une exploitation des plus vulnérables : Interventions des représentantes des mouvements de femmes autochtones, femmes migrantes et femmes des minorités ethniques ou de castes. (Canada, Inde, Europe) ;

Panel 2 : la prostitution : une violence sexuelle : Témoignages de femmes survivantes de la prostitution (Irlande, Etats-Unis, Danemark, France) ;

Panel 3 : la prostitution n'est pas un travail du sexe : Présentations des représentantEs de syndicats (France, Espagne, Royaume-Uni, Canada, Irlande) ;

Panel 4 : développements législatifs : Panel des parlementaires nationaux et européens (France, Israël, Canada, Australie, Royaume-Uni, Irlande, Lituanie, Afrique du Sud) ;

L'inscription à la conférence est obligatoire et se fait sur le lien ci-dessous. Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée de l'Assemblée nationale :

https://docs.google.com/forms/d/1SKGu98X-xPEjlpeDPGgoKUmkLD2IpLDbIGqfQlaXSaI/viewform?edit_requested=true

12 Novembre 2014, Assemblée nationale - Room Victor Hugo, 101 rue de l'Université, 75007 Paris, interprétation en Anglais et Français.

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

22 - Livre : Femmes du Monde - Mères du Nouveau Monde - Véronique Cloitre.

Dans sa première partie, ce livre explore le Féminin blessé, avec une thématique qui concerne directement cette moitié du monde que sont les femmes et, par résonance, cette autre moitié masculine. La synthèse de la situation des femmes est proposée de manière originale avec des témoignages, photographies, poèmes, dessins et citations.

Dans une seconde partie, sont mis en évidence tous les changements positifs qui prennent place en ces temps de transformation : des énergies féminines s'assemblent pour créer un monde de paix : • Ce sont des femmes qui se relèvent, reprennent possession de leur vie et disent stop à la violence sous quelque forme que ce soit ; • Ces défricheuses ensemencent la Terre de leur Divinité et ouvrent le cœur des hommes. Elles sont pour la plupart des femmes de l'ombre.

En déployant leur Féminin Sacré, elles sont les Mères du Nouveau Monde et délivrent chacune, par leur expérience, un message universel porteur d'espoir. Les femmes ont reçu le don sacré de donner la vie. Aujourd'hui, elles oeuvrent ensemble pour réenfanter le monde ! Et appellent les hommes à les rejoindre.

C'est le temps de la réconciliation entre nous, hommes et femmes et en nous, masculin et féminin, afin de rééquilibrer les valeurs du monde.

Photographe captivée par l'humain Véronique Cloitre explore infatigablement les visages de ceux qu'elle rencontre et s'imprègne de leur environnement. « Croiser un regard, c'est voyager au cœur de l'être. » Elle a organisé de nombreuses expositions. Elle anime également des stages et ateliers de photojournalisme.

Date de parution : septembre 2014 ; Contact Presse : Laetitia Vignau prix : 39 euros

23 - DVD : Je t'ai dans la peau - Jean-pierre Thorn

Le film de Jean-Pierre Thorn, « Je t'ai dans la peau » paraît en livre-DVD. Inspiré d'une histoire réelle, il raconte la vie tumultueuse de Jeanne, des années 50 au 10 mai 1981. Elle sera religieuse, ouvrière, amante d'un prêtre ouvrier, leader syndical et féministe, ne cessant de s'affronter à l'Église et au Parti. « Diffamatoire » pour la CGT, lors de sa sortie en 1990, le film, tout en nuances, met en scène l'impossible mariage de la révolte et de la raison institutionnelle. Actuel.

<http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-pierre-anselme/300914/je-tai-dans-la-peau>